

débit de vins qui occupait le rez-de-chaussée en façade sur la rue, et qui a été détruit par les projectiles du zéppelin.

Un couloir a été littéralement bouché, rendu impraticable par les débris.

Par des mesures de fortune, dans des papiers, à l'aide d'échelles, on ramassa des « ombrures », mais aucun d'eux ne pouvait quitter son domicile.

M. Henri Zanger, maire, et M. Jean, commissaire divisionnaire du district, ont pris les mesures nécessaires pour dégager le couloir obstrué.

Cette opération fut étonnamment bonne et fin, et les locataires jusqu'aux ombrures, ont eu, au moins, aujourd'hui, sortir de chez eux.

L'alerte à Amiens

Paris, 1^{er} Février.

Alors que le zéppelin qui a survolé Paris, samedi soir, regardait les lignes allemandes, les autorités d'Amiens furent prévenues téléphoniquement que l'aéronaut pourrait bien diriger vers cette ville. On fit éteindre tous les lumières. A 21 heures 45, l'obscurité était complète dans le chef-lieu de la Somme, mais personne n'aperçut ni n'entendit le dirigeable.

Le lendemain dimanche, à 9 heures 45, les lumières furent encore une fois brusquement éteintes pendant deux heures dans toute la ville. Vers midi, éclairs, qui ramassèrent les particuliers, mais les lieux publics restèrent toute la nuit dans l'obscurité.

L'indignation à l'étranger

Genève, 1^{er} Février.

Les journaux suisses constatent que et les Allemands n'apportent pas de variété dans l'accomplissement de leurs actes d'inhumanité, ils en apportent encore moins dans l'explication qu'après coup ils tentent de fournir de ces actes.

C'est ainsi que le Bulletin Officiel de l'état-major allemand communique cette nuit aux journaux amis de l'agence Wolff sa terminaison par ces mots :

« En représailles pour le lancement des bombes par des avions français sur la ville de Fribourg, nous avons dirigé sur ce théâtre des opérations, nos dirigeables ont attaqué les deux derniers nœuds de la forteresse de Paris appartenant avec succès ».

« Cette nuit, fait observer la Tribune de Genève de ce matin, le raid de Fribourg-en-Brigaut était lui-même accompli en représailles de celui d'Épernay. »

Il n'y a pas de raison pour que cela finisse et que d'autres innocents ne continuent à mourir.

Les Genevois, se faisant l'écho de l'indignation de la Suisse romande, écrit :

« C'est épouvantable ! De tels actes ne ressortissent pas à la guerre, mais à l'assassinat. »

Nous les déplorons, nous les condamnons, non seulement parce qu'ils sont odieux en eux-mêmes, mais parce qu'ils ont provoqué de sanglantes représailles. Déjà les projectiles lancés sur Nancy par les avions à long portée d'artillerie, avaient valu aux habitants de Fribourg-en-Brigaut la visite d'une escadrille d'avions qui, eux aussi, ont fait quelques victimes. Les avions français ont distingué entre les innocents. La population civile, non belligérante, ne devrait pas être exposée à de tels actes qui ne sont que déplorables et d'humanité envers les uns et les autres, la justice nous commande de rechercher les responsables initiaux. Qui a commencé ? Notre acte n'est pas le Français. Chaque fois que leurs avions ont bombardé une ville sans intérêt stratégique, en

arrière du front, ce fut en manière de réplique aux raids allemands. Et après ? A-t-on résolu au cours de cette guerre d'étonner le monde à la manière de Néron ?

Madrid, 1^{er} Février.

Le Libéral, parlant des raids de zéppelins sur Paris, écrit :

« Devant des faits d'une telle nature, la conscience universelle se soule et l'humanité doit sentir à cet affront une vive douleur. Des exploits si féroces font retomber sur l'espèce humaine une tâche éternelle de déshonneur. Nous sommes en présence d'actes de barbarie sauvage, qui effacent tous les progrès qu'ont réalisés les peuples par leurs efforts séculaires à vouloir adoucir la guerre. Celle qui accablent la complexité de consentir à ces profanations peuvent garder le silence, mais nous, nous condamnons ces abominables procédés avec toute l'énergie de notre âme ».

Un Raid de Zéppelins sur l'Angleterre

Dégâts sans importance

Londres, 1^{er} Février.

Le Bureau de la Presse communique qu'un raid aérien par 6 ou 7 zéppelins a eu lieu la nuit dernière au-dessus des comtés Est, Nord-Est et Midland.

Un certain nombre de bombes ont été lancées ; mais jusqu'ici aucun dégât grave n'est connu.

Le bilan des précédentes incursions

Paris, 1^{er} Février.

Le raid de la nuit dernière, dit le Daily Mail, est la première visite des zéppelins en Angleterre depuis octobre dernier ; mais c'était la troisième attaque aérienne d'importance depuis le commencement de la guerre.

Le 23 janvier, un aéroplane passa au-dessus de la comté de Kent, jetant neuf bombes qui tuèrent une personne et en blessèrent six ; le lendemain deux hydroplanes survolèrent l'Angleterre, mais ils furent capturés sans avoir causé aucun dommage.

Voici le bilan des raids précédents en tués et en blessés :

Janvier 19 : Yarmouth, 4/9 ; février 21 : Colchester, 0 ; avril 14 : Bordes de la Tyne, 2 ; avril 15 : Lowestoft et côte Est, 0 ; avril 16 : Faversham, 0 ; avril 29 : Ipswich et Bury Saint-Edmunds, 0 ; mai 10, Southend, 1 ; mai 16 : Ramsgate, 2 ; mai 27 : Southend, 3 ; mai 31 : Easton et Southend, 1 ; juin 15 : Cote Est et Sud-Est, 24/40 ; juin 6 : Cote Est, 5/40 ; juin 15 : Cote Nord-Est, 16/40 ; juillet 3 : Harwich, 0 ; août 9 : Cote Est, 15/14 ; août 2 : Cote Est, 23 ; août 17 : Comtés de l'Est, 10/36 ; septembre 7 : Comtés de l'Est, 14/43 ; septembre 8 : Comtés de l'Est et district de Londres, 30/86 ; septembre 11 : Cote Est, 0 ; septembre 12 : Cote Est, 0 ; octobre 13 : Londres et comtés de l'Est, 59/114.

Ces deux derniers chiffres comprennent 75 soldats tués et 133 soldats blessés.

La Guerre en Orient Dans les Balkans

L'occupation de Karabournou

Comment elle s'est effectuée

Milan, 1^{er} Février.

Le correspondant à Salonique du Courrier della Sera donne les détails suivants sur l'occupation de Karabournou par les troupes françaises.

Trois officiers français ont présenté au lieutenant commandant le fort, une lettre dans laquelle l'état-major des Alliés demandait l'évacuation de la forteresse.

Le lieutenant grec répondit : « Je ne peux abandonner mon poste sans l'assentiment de mes supérieurs ». Il chercha à communiquer téléphoniquement avec le commandant du III^e corps d'armée, mais le téléphone était déjà coupé.

Le lieutenant grec se trouvait ainsi isolé et, tandis que dans la localité de Balgouélik on avait lieu le colloque qui se continuait, l'escadre grecque se dirigeait vers la débarcadere de 150 marins anglais, français, italiens et russes, avec de l'artillerie.

Le colonel français Courcier, déclara à l'officier grec : « Notre acte n'est pas un acte hostile, il s'impose dans l'intérêt des Alliés comme dans celui de la Grèce elle-même ».

Et, tandis que l'officier grec se rendait à Balgouélik, les troupes des Alliés marchèrent sur Kara-Bournou, où elles arrivèrent à 8 heures.

800 soldats grecs de la garnison étaient en dehors du fort. La sentinelle cria : « Haute ! » aux survenants, mais ceux-ci continuèrent à avancer ballochette au canon.

Le colonel Courcier, qui était le commandant de la forteresse, se rendit au-devant du commandant des troupes alliées, et déclara qu'il était impossible de lutter contre la forteresse. Le colonel Courcier répondit :

« En ce cas, je serai contraint de recourir à la force ».

« En avez-vous l'ordre ? » demanda l'officier grec.

« Oui ».

« Voulez-vous le confirmer par écrit ? »

« Je n'ai rien à objecter ».

Et l'officier français écrivit l'ordre qu'il avait reçu et remit le document au colonel Lelekis, lequel jougna superbement, dans de telles circonstances, de résister, ne s'opposa plus à l'occupation.

Quelques minutes après, les troupes et l'équipage des Alliés occupèrent la forteresse et, au son des trompettes, présentèrent les armes au commandant de la garnison grecque.

Celui-ci s'éloigna faisant le salut au drapeau qu'il laissa sous la garde d'un petit piquet, et il se rendit à bord d'un vapeur qui le transporta à Salonique.

Le petit fort de Komani fut occupé également par un détachement anglais.

Dans la mer Egée

Un village turc bombardé près de Smyrne

Athènes, 1^{er} Février.

On mande de Mytilène qu'un contre-torpilleur anglais a bombardé le village turc d'Achirikos, près de Smyrne.

Tous les habitants se sont réfugiés dans un village chrétien de l'intérieur.

En Bulgarie

La Bulgarie redoute l'entrée des Turcs sur son territoire

Genève, 1^{er} Février.

On signale, comme venant de Constantinople, la nouvelle que 200.000 Turcs seraient prêts à partir dans les Balkans, mais que le gouvernement bulgare ne permettrait pas leur entrée sur son territoire.

D'après la même source, des Bulgares seraient allés à Budapest et Vienne, pour effectuer des achats de différents fournitures de guerre. C'est leur présence qui donna lieu à la légende de l'envoi de troupes bulgares sur le front occidental.

En Roumanie

Attitude peu amicale pour les Empires centraux

Genève, 1^{er} Février.

La presse allemande reproduit le cri d'alarme poussé par le Berliner Tageblatt à propos de l'attitude inquiétante de la Roumanie à l'égard des puissances centrales.

Les Muenchener Neuste Nachrichten parlent de l'émotion considérable soulevée par l'article du Berliner Tageblatt dans les milieux officiels de l'Allemagne.

Ce qui, d'après le journal, ne peut pas nuire, il contribuera à détruire les espérances dont on se laisse à propos des sentiments de la Roumanie. Ces sentiments resteront, comme toujours, peu amicaux pour les puissances centrales.

L'Action russe en Bessarabie

L'activité de nos Alliés

Berne, 1^{er} Février.

L'envoi spécial du Pester Lloyd télégraphie de Bucarest :

« On confirme de nouveaux mouvements de troupes russes en Bessarabie méridionale. Ces troupes arrivées d'Odessas sont concentrées maintenant à Ismail, Bilkow et Nowikine. Un immense pont de fer est en construction de ponts entre Ismail et Réni et est accumulé à Palagna ou on exécute aussi de nouveaux travaux de fortifications. Les Russes ont installé des batteries d'artillerie de batteries et par d'autres moyens la Kilia, un bras du Danube, travaillent fiévreusement à sa réouverture. »

Les Russes ont fait sauter le chemin de fer de Baranovitchi à Vilna

Pétrograde, 1^{er} Janvier.

On annonce que des éclaireurs russes ont réussi à miner et à faire sauter, près de Baranovitchi, le chemin de fer de Baranovitchi à Vilna, que les Allemands avaient reconstruit récemment.

Moscou deviendra-t-elle la capitale russe ?

Schaffhouse, 1^{er} Février.

Les journaux suédois annoncent que la presse russe examine la possibilité d'élever Moscou au rang de première capitale de la Russie.

La province surtout désirerait voir Moscou prendre la place de Pétrograde, dont l'éloignement présente des inconvénients dans la question des vivres.

Au Caucase

Les Russes devant Erzeroum

Pétrograde, 1^{er} Février.

On annonce qu'à la suite du succès russe dans le Caucase, les troupes turques opérant à l'arrière du front de cette poche sont actuellement poussées dans la région de la forteresse d'Erzeroum et presque privées de leur liberté de mouvements n'ayant pas suffisamment d'espace libre. En même temps, les groupes turcs d'Erzeroum et de Melazghert sont complètement isolés.

Les succès russes alarment les Turcs

Londres, 1^{er} Février.

On mande d'Athènes au Daily Telegraph que selon des informations de Constantinople, on se montre, dans les milieux officiels turcs, alarmés des succès que les Russes remportent dans le Caucase.

Des troupes, des canons et des munitions sont envoyés en hâte dans cette région.

L'attente du gouvernement turc se tourne actuellement de façon exclusive vers le Caucase et la Mésopotamie, et toute idée d'une participation à une attaque contre Salonique est considérée comme impossible par les Turcs, pour le moment.

En Perse

Le chemin de fer russe trans-persan

Pétrograde, 1^{er} Février.

Le chemin de fer russe trans-persan, en construction, est terminé jusqu'à Guerkhan, sur le Touran.

Les travaux sont donc en avance sur les prévisions.

Le premier train qui est arrivé à amené une grande quantité de matériel militaire lancé sur le lac.

SUR NOTRE FRONT Dans les Flandres

Le communiqué officiel anglais

Londres, 1^{er} Février.

Le général Haig fait le communiqué officiel suivant :

« Un détachement britannique, pénétrant la nuit passée dans les tranchées allemandes, dans les parages de la route de Kemmel à Wytschaets, les a trouvées remplies de combattants auxquels il a infligé une perte de 1.000 hommes. »

« Il détruisit deux mitrailleuses et a ramené trois prisonniers. »

« Pendant la journée, il y a eu une activité considérable de l'artillerie aux alentours de Fricourt, au nord de Loos et au nord de Wulverghem. »

A travers les Journaux

L'Homme Enchaîné. — La défense de Paris. — De M. G. Clemenceau :

« Voilà, justement, un zéppelin qui vient de faire un raid sur Paris. Mais il n'a pas tué un habitant. Ce n'est pas la première fois qu'on nous lance des bombes. Vous n'avez pas dit, je pense, que les Boches ont voulu nous faire un cadeau de critique contre le commandement ? Il y a déjà longtemps, je parlais un danger des zéppelins sur Paris. »

« Vous croyez que j'y suis allé-t-il en se renversant sur son fauteuil, à force de lire. Et c'est tout ce que j'obtiens de lui. »

« Aujourd'hui, la défense de Paris est un casus belli d'ennuis aux puissances décollantes — nous a tout de même enseigné quelque chose sur des manœuvres qui ont causé de notables dégâts dans un faubourg de Londres, et qui viennent de tuer un grand nombre de nos concitoyens. Nous avons vu jusqu'ici, que tout un système de défense avait été méthodiquement organisé ; nous le croyons encore. Le seul désir qui nous restait de voir l'effet de nos troupes, par exemple, que l'avertissement des trompettes à presser et défendre nos bords. Qu'allez-vous attendre pour que ce retard, lors que le zéppelin était signalé, depuis plus d'une demi-heure, de La Ferté-Macé ? »

« Quelqu'un nous dira-t-il la cause d'une insuffisance défensive ? Peut-être nous serait-il venu quelques questions des questions que M. d'Aunay avait manifesté le dessein de poser à M. le ministre de la guerre sur les déficiences de notre système défensif. Mais il n'est pas de nos nouvelles la danse de Ka devant les Commissions de la Chambre et du monde, et c'est accablé pour le premier qui n'a point nous fournir ainsi un donnet bravement gardé le silence. L'étonnant est que cela n'ait pas empêché le zéppelin d'arriver. »

« La Victoire. — De M. Gustave Hervé :

« Nous avons constatés des avions-encas qui escaladent le ciel comme un ascenseur et qui sont parfaitement capables d'aller rejoindre les zéppelins si haut qu'ils parviennent à les atteindre. Qu'on charge seulement quelques pilotes d'être de la race des Garros, des Gilbert et des Péroud, de dresser de nouvelles équipes d'aviateurs ; qu'on garde quelques-uns de ces rois de l'air dans le camp retranché de Paris ; que la population parisienne ait l'intelligence de ne pas craindre à l'« ombre » à chaque fois qu'elle voit un de nos aviateurs au camp retranché venir passer à Paris la permission de l'après-midi, et de temps à autre, comme tout soldat, pour se reposer et défendre ses bords. Qu'allez-vous attendre pour que ce retard, lors que le zéppelin était signalé, depuis plus d'une demi-heure, de La Ferté-Macé ? »

A LA CHAMBRE

Le Raid des Zéppelins sur Paris

La séance est ouverte à 3 heures 25, sous la présidence de M. Paul Deschanel, qui prononce l'éloge funèbre de M. Jules Delafosse, qui, pendant 35 ans, représenta le Calvados à la Chambre des députés.

Le zéppelin qui survole Paris, samedi soir, a été vu par un grand nombre de personnes. Les débris de la forteresse de Paris ont été ramassés par les habitants. Les dégâts sont sans importance.

Les Zéppelins sur Paris

Le président annonce qu'il a reçu de M. Dejeante une demande d'interpellation sur les mesures prises contre les raids de zéppelins à Paris, sur l'observation de ces incidents de la Roumanie. Ces sentiments resteront, comme toujours, peu amicaux pour les puissances centrales.

M. Gallieni répond qu'il préférerait qu'il n'y ait pas de débat public sur ce sujet pour éviter de renseigner l'ennemi.

M. Charles Benoist. — Vous le voyez maintenant la crise de l'aviation ?

M. Briand. — Je ne puis laisser prononcer une pareille parole. C'est là une forme de polémique qui affaiblirait l'autorité du gouvernement. Je ne puis laisser jeter le doute sur la confiance que le gouvernement a en son corps héroïque des aviateurs militaires.

M. Lorette. — Il ne s'agit pas des aviateurs. (Applaudissements.)

M. Briand. — Il est inadmissible de profiter d'un événement douloureux qui s'est produit à la faveur de circonstances exceptionnelles, pour essayer de jeter le doute dans la population parisienne, admirable de sang-froid et de courage. Je ne puis laisser prononcer une pareille parole. C'est là une forme de polémique qui affaiblirait l'autorité du gouvernement. Je ne puis laisser jeter le doute sur la confiance que le gouvernement a en son corps héroïque des aviateurs militaires.

M. Lorette. — Il ne s'agit pas des aviateurs. (Applaudissements.)

Les Interpellations sur la fréquentation des Débits de Boissons à Marseille

Paris, 1^{er} Février.

de neuf heures du matin à cinq heures du soir. Vous me direz, lorsque vous êtes gouverneur de Madagascar, et que vous nous faîtes l'honneur de vous arrêter à Marseille, vous n'êtes pas fâché de vous asseoir un moment à la terrasse d'un café de la Cannebière. (On rit.)

Je dis que cette mesure favorise l'alcoolisme. En effet, les permissionnaires auxquels on interdit les cafés, ont le droit d'acheter un litre d'alcool chez l'épicier ou chez le détaillant, et d'aller le boire avec des camarades. Le général d'Amade soutient très bien l'interdiction de ces débits de boissons, au lieu d'aller seuls dans les maisons meublées, ils y sont entraînés souvent par des femmes qu'on voit rôder notamment autour de la gare (Très bien ! Très bien !). Là, ils sont à l'abri des patrouilles.

On a beaucoup parlé des incidents de Marseille. On ne peut être, dans cette manifestation, quelque exagération, mais vous savez que si, dans le Midi, nous exagérons, nous avons les sentiments généraux. (On rit.)

Une conférence a eu lieu entre le général Servière, le général Bernard et le général d'Amade, inspecteur des 1^{re} et 15^e régions, et le préfet. Le général d'Amade soutient qu'il était nécessaire de rédiger une nouvelle circulaire sur les débits de boissons, afin d'en interdire l'accès aux permissionnaires. Le général Servière présente des observations et exige que le général d'Amade signât la circulaire à côté de lui. Le lendemain, le général d'Amade rentra à Paris et le général Servière était révoqué pour lui avoir opposé une certaine résistance.

Le ministre de la Guerre vous dirait que toutes les précautions possibles ont été prises. Quand les zéppelins sont venus à Paris, les aviateurs se sont élancés à leur poursuite. Ils se sont conduits en héros.

M. Charles Benoist. — Je ne puis laisser prononcer une pareille parole. C'est là une forme de polémique qui affaiblirait l'autorité du gouvernement. Je ne puis laisser jeter le doute sur la confiance que le gouvernement a en son corps héroïque des aviateurs militaires.

Le Raid des Zéppelins sur Paris

Le ministre de la Guerre vous dirait que toutes les précautions possibles ont été prises. Quand les zéppelins sont venus à Paris, les aviateurs se sont élancés à leur poursuite. Ils se sont conduits en héros.

M. Charles Benoist. — Je ne puis laisser prononcer une pareille parole. C'est là une forme de polémique qui affaiblirait l'autorité du gouvernement. Je ne puis laisser jeter le doute sur la confiance que le gouvernement a en son corps héroïque des aviateurs militaires.

Les Militaires et les Débits de Boissons

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion des interpellations :

De M. Bouissou, sur les raisons qui ont motivé l'interdiction aux militaires de fréquenter les débits de boissons, et sur les mesures prises à cet égard.

M. François Fournier, sur l'application de la consigne mise en vigueur dans la 15^e région militaire, à partir du 1^{er} janvier 1916, interdisant aux militaires l'accès de ces débits de boissons et restaurants, des cafés, bars, débits de boissons, restaurants, casse-croûtes et autres établissements similaires.

M. de Cadenat, sur l'interdiction faite aux militaires permissionnaires de passage à Marseille, d'entrer dans un débit de boissons avant 5 heures du soir.

M. Bouissou. — Il ne faudrait pas qu'il y ait le moindre doute dans l'esprit de nos collègues. Il ne s'agit pas d'entraver, par cette mesure, la libre circulation de l'alcool. Je me propose de démontrer que les circulaires contradictoires prises par les commandants de région pour réglementer l'accès de ces débits de boissons et restaurants aux permissionnaires, sont inutiles et dangereuses.

Actuellement, les commandants de région interdisent l'accès des cafés et débits de boissons aux permissionnaires et hommes de troupes de garnisons de 7 h. à 5 h. et n'autorisent l'accès dans les restaurants que de 11 à 2 heures. La circulaire qui régit toutes les villes de France, sauf la ville de Lyon et le département du Rhône, interdit aux cafetiers et débits de boissons de servir aux militaires des boissons alcoolisées.

Nous approuvons cette interdiction s'il ne s'agissait que des troupes de garnisons et si je ne serais ici pour protester contre la mesure qui est prise à l'égard des permissionnaires.

Nous approuvons cette interdiction s'il ne s'agissait que des troupes de garnisons et si je ne serais ici pour protester contre la mesure qui est prise à l'égard des permissionnaires.

Interpellation de M. Bouissou

M. Bouissou. — Je crois être l'interprète de tous nos collègues du Midi en déclarant que, depuis le début de la guerre, il n'y a pas eu de différence entre les Français du Nord et du Sud, tous les fils de la nation se sont levés, dans un même cœur, dans une même foi, nous combattons tous pour sauver le pays, c'est-à-dire pour le Droit ! (Applaudissements.)

Interpellation de M. Fournier

M. Fournier lui succède à la tribune. Il revient, lui aussi, sur les incidents de Marseille, et s'élève contre la circulaire incriminée, qui régit également la région de Nîmes, dont il est le représentant.

Il montre d'abord les soldats errants dans les rues, faits de pour entrer dans les débits, puis il prend la défense des intérêts des débits, en discutant la légalité des mesures prises contre eux.

M. Cadenat renonce à la parole.

Réponse du général Gallieni

M. Gallieni répond aux deux interpellations. Le désordre régnait à Marseille, dit le ministre, les militaires fréquentaient les débits.

Puis, après avoir rendu hommage à la conduite du XV^e corps, qui a fait preuve souvent de courage, l'orateur expose que la circulaire adoptée à Marseille n'avait pas prévu les permissionnaires.

M. Puech. — Nous demandons pour ces soldats l'éloignement du droit, ne pas errer dans la rue. Il faut que le ministre de la Guerre, et le ministre de l'Intérieur se mettent d'accord pour unifier les mesures à prendre en faveur des permissionnaires. Il est lamentable qu'un ministre de la Guerre comme M. Puech (applaudissements) ait à s'occuper à la tribune de misères pareilles !

M. de l'Estourbeillon. — A Redon, j'ai vu de faits terribles. Des soldats attendant dans la rue leur départ.

M. Gallieni répond. — Les cas d'ivresse ont diminué, les envois d'argent des parents aux soldats ont diminué, ceux des soldats à leurs parents ont augmenté, et puis, ajoute le ministre, je vais vous parler particulièrement. Ce qui m'a effrayé, c'est l'ordre du jour des débits de Marseille, parce qu'il contient un programme contre lequel je ne saurais trop m'élever.

Et, malgré quelques protestations, le général Gallieni en donne lecture.

On s'agit d'un passage de protestation contre la campagne anticatolique.

M. Gadenat. — Et parce que vous n'approchez pas un ordre du jour de débits de boissons, vous punissez les permissionnaires !

M. Gallieni. — J'ai laissé toute liberté au gouverneur commandant la région pour prendre, d'accord avec le préfet, les mesures que comporte la situation locale.

M. Bouissou. — Nous n'approuvons pas cet ordre du jour, nous sommes tous pour combattre l'alcoolisme. Nous n'admettons pas de diversion au débat. Donnez-nous satisfaction pour les permissionnaires, rien de plus, rien de moins. C'est entendu, applaudissements.) Je vous donnerai satisfaction pour les permissionnaires, mais quant à la lutte contre l'alcoolisme, je dois la poursuivre.

Le général Gallieni descend alors de la tribune et quitte la salle au front, dans l'intérêt de la discipline. Comme ministre de la Guerre, le général Gallieni a la santé de Paris, mais l'aurait le courage de se faire partit d'indépendance contre les mercantis du front, dans l'intérêt des soldats, de leurs familles, de l'armée et du pays.

Le ministre de la Guerre, rendant hommage aux brillantes qualités militaires du général d'Amade, critique à propos de sa circulaire réglementant l'accès des débits à Marseille.

M. Barthe, soutenu par ses collègues socialistes, proteste vivement, soulignant la improbation de la Droite et du Centre.

Le général Gallieni descend alors de la tribune et quitte la salle au front, dans l'intérêt de la discipline. Comme ministre de la Guerre, le général Gallieni a la santé de Paris, mais l'aurait le courage de se faire partit d'indépendance contre les mercantis du front, dans l'intérêt des soldats, de leurs familles, de l'armée et du pays.

Le président donne lecture de deux ordres du jour. L'un de M. Charles Benoist, tendant à la réquisition des alcools au-dessus de 23 degrés, l'autre de M. Picard, accordant sa confiance au gouvernement.

Après les applaudissements qui viennent, dit-il, de saluer le ministre de la Guerre pour sa carrière dans le passé, et pour son action dans le présent, il me semble que la seule question légitime du débat, de son côté, permissionnaires, peut être tranchée en conciliant les nécessités de la discipline avec les exigences de la situation locale. Je demande au général d'Amade, qui a été nommé par M. Picard, impliquant la confiance à laquelle le gouvernement a droit.

Vote de l'ordre du jour de confiance

A mains levées, l'ordre du jour de confiance est adopté.

La séance est levée à 6 heures et renvoyée à jeudi 3 heures.

Lettre de la Chambre

De notre correspondant particulier

Paris, 1^{er} Février.

Vingt minutes après l'ouverture de la séance, c'est à peine que quelques députés sont dans la salle, parmi lesquels MM. Renaudet, Hubert Rouger, Fournier, Guichard. Au banc du gouvernement, M. Briand est seul. Les nouveaux arrivants sont cercés autour de lui. Lentement les élus font leur entrée.

La tribune. M. Deschanel qui conversait avec M. Charles Benoist, agit sa cannette. A cette même minute, le général Gallieni traverse l'hémicycle de son pas balancé, et s'assied aux côtés du président du Conseil.

Un incident, ou plutôt un incident très vil, sont provoqués par la demande d'interpellation de M. Dejeante, et surtout par une interpellation de M. Puech qui, au dernier rappel des diables qu'un député fait surgir d'une boîte pour l'amusement des enfants. Aujourd'hui, M. Benoist n'a pas parti amusant, et, en fait, fait sérieusement rabrouer par M. Briand.

Il est quatre heures, quand M. Bouissou monte à la tribune. Après la violente agitation du début de la séance, on aurait pu attendre que la Chambre n'attachât aucun attention au débat, d'ordre un peu local, instigé par M. Bouissou. Mais celui-ci a eu le talent d'égarer tout le monde, et comme il a développé avec une extrême énergie et beaucoup de clarté, il a tout de suite forcé le silence. Il est vrai d'ajouter qu'il a mis dans son exposé beaucoup de sang-froid, en même temps qu'il illustrait d'une série d'exemples typiques. Lorsqu'il a indiqué les conditions dans lesquelles avait été frappé le général Servière, il a été applaudi par tous les députés.

Son discours a d'ailleurs produit la meilleure impression et il a été applaudi dans un beau mouvement de protestation, il a fait justice des imputations dont le XV^e corps fut victime.

M. François Fournier succède à M. Bouissou, mais la Chambre est fatiguée, l'orateur luit avec une belle vaillance contre la lassitude de ses collègues et poursuit sa démonstration sans se laisser impressionner.

A son banc, M. Gallieni est impassible, figé comme une statue. Mais il est tellement impressionné par le discours de M. Fournier, qu'il a voulu intervenir. Il a dit, à ce moment, que M. Cadenat ait eu tellement le temps de demander la parole, ce qui amène les vives protestations de celui-ci. Sec et raide, comme toujours, le ministre de la Guerre, après avoir rendu hommage à la bravoure des soldats du XV^e corps, répond aux critiques de M. Bouissou. Mais il a tiré une nouvelle adjudication de M. Puech qui insiste à son tour contre les mesures excessives prises par l'autorité militaire, et à nouveau la Chambre manifeste sa violence, formelle d'en finir avec ces abus et de faire intervenir le général Gallieni, devant cet état d'esprit, une attitude brusquée dont l'ordre du jour des débits de boissons, l'orateur se préoccupe, ce qui met en fureur M. Bouissou.

Et alors, dit M. Cadenat, parce que des députés ont voté cet ordre du jour, vous allez servir contre les permissionnaires de toutes les régions de France.

A partir de ce moment la discussion devient tumultueuse. M. Bouissou la ramène sur son terrain véritable, mais comme il n'a pu interrompre le ministre, de divers côtés, celui-ci se rebiffe après avoir déclaré qu'il demandera satisfaction aux réclamations concernant les permissionnaires. Malheureusement, à ce moment, M. Barthe a soulevé un effroyable tumulte en protestant contre l'éloge que M. Gallieni faisait du général d'Amade, et, subitement on a vu le ministre de la Guerre excéder, ramasser sa serviette et sortir de la salle des séances. M. Viviani l'a rejoint et ramené, sur ses applaudissements, la majorité de l'assemblée. Le vieux général n'est pas fait pour les luttes de cette encoignure.

Cadenat a exprimé les regrets de l'incident et a voulu intervenir. Il n'a pu entrer dans des développements désormais inutiles. MM. Guichard et Bergeon ont limité les développements de M. Cadenat, qui a empêché de passer la tribune à M. Puech, qui n'a pu intervenir. Ce n'est pas eux qui ont manqué de mesure aujourd'hui et provoqué un incident infiniment pénible. — M. R.

Un jeune Alsacien tué pour avoir crié : Vive la France !

Genève, 1^{er} Février.

Le correspondant alsacien de la Gazette de Lorraine lui signale que son ami, un jeune homme de Mulzig, une rixe sanglante de ces jours-ci, à la suite d'un cri de : « Vive la France ! ».

Un jeune homme qui venait de passer la visite médicale en vue d'être enrôlé s'est mis à crier : « Vive la France ! » Les soldats allemands se ruerent sur le comptable, qui fut tué d'un coup de sabre par l'un des assaillants.

LA VIE CHÈRE

Le Lait va augmenter

LES ARGUMENTS DES LAITIERS

Le Petit Provençal a indiqué récemment que les laitiers de Marseille étaient sur le point d'augmenter le prix du lait.

En réponse à ce communiqué, nous avons reçu du président de la Fédération des Laitiers de Marseille, une lettre par laquelle il nous informe qu'en présence de l'augmentation constante des produits servant à l'alimentation du bétail, malgré les diverses facilités accordées par les pouvoirs publics, les laitiers se voient forcés d'augmenter le prix du lait.

Pour expliquer leur décision, la Fédération nous adresse un exposé de la situation faite aux laitiers depuis la guerre, exposé comportant la dépense journalière d'une exploitation laitière moyenne.

D'après cette « situation », on constate que les dépenses se sont considérablement accrues et d'autre part, n'étant plus proportionnelles aux bénéfices, n'étant plus de la Fédération de conclure : « C'est à ce coût que nous prenons cette décision. J'ai jugé néanmoins, devant vous, en votre honneur, au nom de tous les producteurs de notre pays, de bien vouloir en informer la population ».

Nous ne contestons pas le bien fondé des raisons qu'invoquent les laitiers ; nous n'ignorons pas, en effet, que les conditions d'exploitation de toutes les industries sont devenues extrêmement difficiles pour ne pas dire impossibles, étant donné le renchérissement continu de la main-d'œuvre et de la matière première. Mais il nous paraît qu'avant d'en arriver à augmenter le prix du lait, les laitiers doivent s'assurer qu'ils ne peuvent décentement obtenir aucune concession de leurs fournisseurs, ainsi qu'ils avaient dessein de le faire, il y a quelques jours.

De leur décision d'aujourd'hui, il faut en dire ce qu'il leur reste une ressource ; insister auprès des pouvoirs publics, pour obtenir une action. Une démarche énergique dans ce sens et redoublée s'il le faut, s'appuyant sur des arguments aussi solides que ceux que les laitiers nous ont exposés, nous estimons qu'ils peuvent demeurer sans résultat, étant donné que le lait est une nourriture essentielle, dont le renchérissement n'affecte pas les conséquences les plus graves, surtout à l'heure actuelle. — N.

La Hausse des Sons

On nous prie d'insérer la lettre suivante que le président de la Chambre Syndicale des minotiers et fabricants de semoules de Marseille a adressée au président de la Commission de la Vie Chère, en réponse à la lettre qu'il lui a été adressée par la Fédération des Syndicats commerciaux et industriels.

Monsieur le Président de la Commission de la Vie Chère,

J'ai lu dans les journaux quotidiens d'hier la lettre que vous m'avez adressée, au sujet de la hausse des sons de blé. Je tiens à vous remercier de l'intérêt que vous portez à la Fédération que si elle s'est soustraite à la question qui vous intéresse, elle n'a pas eu l'intention de s'écarter de la lettre, à laquelle M. le Préfet, pas plus que vous, ne pouvez répondre. La lettre qu'il lui a été adressée par la Fédération du fait du gouvernement.

Lorsque le prix a été établi le cours de la farine à 12 francs, je reconnais que le cours des sons sur lequel on s'est basé, mais qui n'était niement une taxe, était de 10 francs, soit 8 fr. 50. Les sons de blé sont donc à la hausse de 3 francs et 50 centimes.

Nous n'ignorons pas, puisque nous assistons aux réunions hebdomadaires de la Commission de la Vie Chère, que le cours de mouture de 1 fr. 50 par quintal, qui nous avait été accordé, n'a pas été maintenu. Nous avons cessé de mouture à partir d'un quantum de trituration, établi après enquête et représentant une mouture de 25 usines avec un rendement normal de cambrage.

Or, depuis la loi du 10 octobre 1918, le gouverne-

ment s'étant attribué le monopole de l'importation des blés par le rétablissement du droit de 1 franc, provoquant de ce fait l'augmentation de leur prix, nous ne pouvons admettre que la quantité de blés correspondant seulement à 7 jours de travail de la minoterie, d'un élevage de 100 quintaux, soit vendue à un prix de 100 francs. Vous n'ignorez pas que le prix de la mouture se compose de deux éléments : Les frais fixes, quelle que soit la quantité trituée, et les frais proportionnels à la trituration.

Si nous prenons comme exemple un moulin triturant 400 quintaux de blés par jour, pour lequel nous pouvons admettre que les frais fixes s'élevent à 1 franc environ par quintal tritué, nous constatons que le prix de la mouture est de 100 francs, cela donne : 25 x 400 = 10000 quintaux ; nous obtenons une somme de 10000 francs, correspondant à 7200 quintaux de blés, soit 14400 quintaux. Si nous retranchons 2800 de 10000, nous obtenons une somme de 7200 francs, correspondant à 7200 quintaux de blés généraux perdus, puis-que les blés sont sans aucune production ne s'en comptent pas, ce qui représente encore une perte de 2.800 x 24 = 672 quintaux d'issues.

Le prix ayant servi au calcul d'établissement de la taxe de mouture de 1 franc, nous constatons que le cours actuel, 21 fr. 50, soit une différence de 11 fr. 50 - 10 = 11 fr. 50 de plus par 100 kilos d'issues sur 720 quintaux, soit 5.712 francs, alors qu'il dépense en pure perte 7.200 francs de blés, ce qui représente encore une perte de 1.488 francs.

Ma corporation serait d'ailleurs bien aise de voir la Commission sur la Vie Chère, et de lui soumettre la question de la mouture de blés, car le cours actuel est tel que la situation présente devrait se prolonger, nous demandons la révision de la taxe.

Terminant n'oublions pas de mentionner que vous déclarez que si une corporation devait venir mettre et ne pas se plaindre de la hausse d'un produit commercial, c'est bien elle-même qui doit en être responsable ; ceux-ci n'ont en effet pas craint de faire sur les taxes de cambrage une hausse de 125 %, provoquant ainsi une hausse immédiate du prix de toutes les denrées. Certains d'entre eux n'ont même pas hésité à ne pas exécuter des contrats passés à des tarifs qui seraient devenus onéreux pour eux.

Vous prie, Monsieur le Président, l'assurance de considération distinguée.

La Fermeture des Bars et des Cafés

La Chambre Syndicale des Débitants de boissons nous communique :

Au lendemain de cette fermeture de protestation, qui, grâce à la modération, à la prudence et au patriotisme de tous, s'est déroulée sans incident, nous nous sommes réunis pour discuter les moyens de faire passer le caractère pacifique, les Chambres Syndicales des Grands cafés et Restaurateurs et des Débitants de boissons s'unissent pour adresser leurs remerciements aux débitants, employés, au Syndicat des Fabricants d'eaux gazeuses et aux nombreux entrepreneurs et autres fournisseurs qui se sont associés à la manifestation de lundi 30 janvier. Elles félicitent la corporation, syndicat et non syndiqué, pour la discipline dont elle a fait preuve.

Le Préfet a démontré que les réglementations établies depuis le début de la guerre ont accumulé des difficultés professionnelles si grandes et rendu la situation commerciale si précaire que la nécessité d'une protestation s'est imposée à l'esprit de tous. La sympathie avec laquelle la population a suivi ce mouvement prouve que l'opinion publique est en parfait accord avec les débitants lorsqu'ils réclament pour les permissionnaires et les conviveurs des libertés au moins égales à celles qui leur sont données dans le régime normal, et lorsqu'ils demandent que les réglementations s'inspirent d'une situation économique et de mœurs qui ne sont pas inconciliables avec les nécessités de la discipline et les intérêts de la Défense nationale.

La manifestation pacifique d'hier a établi que l'union et la discipline des débitants commerciaux n'existent pas seulement sur le papier, dans les proclamations et les discours ; elle a établi, en outre, que la protestation pouvait se concrétiser et se traduire par un mouvement d'ensemble, sans désordre. La Commission remercie tous ceux qui, à un titre quelconque, ont aidé à administrer cette preuve.

M. Roux, conseiller, représentait la municipalité.

Les soldats blessés en promenade

Hier, cent trente soldats blessés convalescents des hôpitaux des Fêtes, Scieurs des Peuvres des Chartreux, du Petit Séminaire, du boulevard de la Madeleine et des Sœurs Saint-Charles de la rue Saint-Sauvourin, ont été promenés par les soins du Comité de l'Initiative de Provence. Confortablement installés dans les voitures, que la Compagnie des Tramways met gracieusement à leur disposition, ils sont allés par les quais jusqu'à l'Estaque, où le Comité des Pêcheurs, toujours si bienveillant pour eux, leur a réservé son meilleur accueil. Le retour s'est effectué par nos grandes artères toujours si animées et la Corniche jusqu'à l'établissement Monnier, où le lunch habituel, composé de boissons chaudes et bricoles, leur a été offert par Mmes Inédrac, Crauzat et de nombreuses anonymes.

POUR AIDER L'AGRICULTURE

La Main-d'Œuvre des Soldats et des Prisonniers

M. le Préfet vient d'adresser aux maires la lettre suivante :

Une décision de M. le ministre de la Guerre du 2 décembre 1915 a constitué, dans chaque département, une Commission composée du préfet, d'un officier général et d'un officier de réserve, bien entendu, l'objet est de prendre les dispositions nécessaires pour « prêter à l'agriculture, sous toutes ses formes, le concours maximum compatible avec l'ordre de la guerre ».

La Commission, qui s'est réunie dernièrement, a réglé la procédure qui permettra de fournir aux agriculteurs la main-d'œuvre dont ils ont besoin.

Cette procédure sera la suivante : L'agriculteur qui a besoin de main-d'œuvre pour un travail qu'il pressent, devra faire connaître ses besoins stricts au maire de la commune qui ne transmettra la demande, si elle est justifiée, par le commandant de la subdivision, soit par le commandant d'équipes de travailleurs militaires ou de prisonniers de guerre, soit par des permissionnaires individuels, dans la limite des prescriptions en vigueur dans les corps de troupe.

Dans le cas où le travail à effectuer serait extrêmement urgent, et lorsque dans la commune il n'y a pas de troupe, les troupes seront cantonnées, le maire de la commune, au lieu de l'envoyer la demande, s'adressera directement au chef du cantonnement. Le chef du cantonnement fournira, dans toute la mesure du possible, le contingent de travailleurs demandés.

Le maire devra évaluer de la démarche qu'il a ainsi faite et de la suite qu'elle aura reçue.

Les règles relatives aux permissions individuelles restent d'ailleurs en vigueur. Les militaires exerçant la profession d'agriculteur, ou une profession connexe, en résidence dans les dépôts ou détachements d'instruction, à l'exception de ceux qui feraient partie de batteries de campagne ou de compagnies de train des équipages, détachés dans le département pour le service de la guerre, continueront à pouvoir obtenir des permissions individuelles, soit sur leur propre demande, soit sur celle de l'employeur. Toute demande devra être accompagnée de l'avis motivé du maire.

Les pouvoirs que vous tenez de ces dispositions confèrent une initiative et une autorité sur laquelle j'appelle toute votre attention. J'ai confiance que vous les exercerez avec la mesure et la discrétion de l'agriculteur et de la Défense nationale.

Agreez, Monsieur le Maire, etc.

M. le Préfet : A. SCHRAMMECK.

Le Midi au Feu

Nous enregistrons avec grand plaisir, la méritée distinction, dont vient d'être l'objet M. André Duch, l'un des fils de M. Louis Boyer, le distingué directeur des Variétés-Casino.

Voici les termes de cette citation à l'ordre de la division, donnant droit à la Croix de guerre :

« A fait preuve, en maintes circonstances, de bravoure et de sang-froid. Le 27 novembre 1915 ; est allé, à trois reprises différentes, sans se soucier du danger, réparer la ligne téléphonique, sur un terrain soumis à un violent bombardement. A été cité en outre, par un état de grenade à fusil, étant en observation dans la tranchée de première ligne. — Le lieutenant commandant I.A. D. C., Signé : RIBOURSEAU. »

Nous offrons, à Mme et à M. Louis Boyer, ainsi qu'à leur valeureux fils, nos plus sincères félicitations.

M. Bellagamba Amédée, caporal au 8^e d'infanterie coloniale est cité en ces termes à l'ordre du régiment :

« Dans un combat à la grenade, n'a pas cessé d'en jeter pendant toute la journée, malgré un grand épandage de mitrailleuse, forçant les ennemis qui se trouvaient dans la tranchée à se retirer. »

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En Artois, lutte d'artillerie assez vive au sud de la cote 119.

Au nord de la route de Saint-Nicolas à Saint-Laurent (nord-est d'Arras) un détachement ennemi a tenté une attaque qui a été arrêtée aussitôt à coups de grenades.

Notre artillerie a exécuté sur les positions ennemies de la route de Lille (sud de Thélus) un bombardement qui a provoqué un incendie suivi d'explosions.

Entre Avre et Oise, nos batteries ont dirigé des tirs sur les tranchées allemandes de Beauvraignes et de Fresnières et canonné des convois vers Lassigny.

Actions d'artillerie efficaces sur les ouvrages adverses de Beaulne et de la Ferme du Choléra (nord de l'Aisne), ainsi qu'à l'est de Saint-Dié, dans la région de la Fave.

Rio-de-Janeiro, 1^{er} Février.

Les embarquements de viande congelée pour la France se développent. Il vient d'être embarqué mille trois cents tonnes à destination du Havre. Grâce aux mesures prises par le gouvernement, la flotte disponible pour l'exportation va être augmentée de quatre ou cinq unités.

Le 28 janvier une compagnie de soldats belges, venant des lignes françaises, est arrivée à Jauride.

L'Angleterre n'a jamais fait de propositions de paix

Communiqué officiel anglais

Londres, 1^{er} Février.

Le Foreign Office fait le communiqué suivant :

Le chancelier allemand a déclaré que l'Angleterre empêcherait ses alliés de faire une démarche quelconque en vue de la paix. Cette déclaration que les Alliés savent être fautive, est faite dans le but de rendre l'Angleterre odieuse aux yeux des neutres.

D'autre part, nous apprenons que des bruits insidieux et faux sont répandus par les Allemands parmi nos alliés, bruits d'après lesquels l'Angleterre aurait l'intention d'abandonner les Alliés, et aurait même fait des propositions de paix à l'Allemagne, mais qui auraient été refusées.

Ces deux faits, rapprochés donnent une bonne idée des procédés dénués de scrupules employés par l'Allemagne.

Le Raid des Zeppelins sur l'Angleterre

NOMBREUSES VICTIMES

Londres, 1^{er} Février (Officiel).

La nuit dernière, les Allemands ont tenté un grand raid aérien qui semble avoir été entravé par un épais brouillard. Après avoir croisé sur le littoral, les zeppelins mirent le cap sur différentes directions et jetèrent des bombes sur plusieurs villes et dans la campagne du Derbyshire, du Leicestershire, du Lincolnshire et du Staffordshire, où ils ont causé des dégâts matériels.

Aucun compte rendu exact n'était encore parvenu à une heure très tardive de la soirée. Les pertes signalées jusqu'à présent sont de 54 tués et 67 blessés.

Les nouveaux détails parvenus montrent que les attaques aériennes de la nuit dernière ont porté sur une étendue de territoire plus grande que lors des attaques antérieures. Des bombes ont été lancées sur Stratford, Suffolk, le Lincolnshire, le Leicestershire, le Staffordshire et le Derbyshire. Leur nombre est évalué à 220.

Aucun dégât militaire n'est signalé, sauf sur un point du Staffordshire. Les dégâts matériels ne sont pas importants.

Les pertes restent fixées à 54 tués et 67 blessés.

Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, 1^{er} Février.

Lutte d'artillerie immédiatement au sud de Dixmude.

Calme sur les autres points du front belge.

Dans les Balkans

Un Complot à Sofia

Milan, 1^{er} Février.

Le correspondant particulier du *Corriere della Sera* à Salonique apprend de source sûre qu'un complot a été découvert à Sofia. Il était dirigé contre le ministre de la Guerre jugé trop germanophile.

Les conjurés étaient en majorité des jeunes gens appartenant au parti socialiste, qui méconnaissent de plus en plus l'infiltration allemande dans toutes les administrations locales.

Sur les murs de Sofia, on trouve fréquemment affichées des proclamations violentes contenant des menaces de mort au roi et aux ministres. La police opère presque tous les jours des arrestations. Les prisons sont bondées. Les conflits entre officiers bulgares et allemands sont très fréquents.

Personne ne peut circuler sans une permission spéciale dans les rues après le coucher et avant le lever du soleil.

Les Opérations des Alliés au Cameroun

Communiqué officiel anglais

Londres, 1^{er} Février (officiel).

Une colonne française, sous les ordres du lieutenant-colonel Faucon, a occupé le 48 janvier, Eboloua, après une très faible résistance, pendant qu'une colonne britannique, sous les ordres du commandant Clowe, a attaqué l'ennemi à Elabé, à 20 miles au Nord-Est, et l'en a repoussé, faisant treize Allemands prisonniers. On ne signale aucune perte de côté des Alliés.

Le lieutenant-colonel Haywood arrivant le 24 janvier à Eboloua, s'est mis immédiatement à la poursuite de l'ennemi et s'est emparé de Majub, à 47 miles au Sud. Les pertes de la colonne Haywood sont de 22 hommes.

Le lieutenant-colonel Haywood est actuellement en marche sur Nkan.

Le même jour, l'ennemi a été chassé de Ngat par les Français, dont les pertes se montent à 44 hommes.

Le général Dobell a télégraphié le 25 janvier que tout le littoral du Cameroun était débarrassé d'ennemis.

Excursionnistes Maritimes. — Ce soir, à la Brasserie du Chapitre, réunion hebdomadaire ; communications diverses ; séance de projections photographiques par MM. Dubois et Fauréges.

Chronique Locale

Les allocations aux Italiens.

Les allocations italiennes seront payées à la rue Sainte-Pauline les 4 et 5 février.

Officiers mécaniciens brevetés syndiqués de la Marine marchande.

Les officiers mécaniciens brevetés syndiqués de la Marine marchande du port de Marseille, sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu aujourd'hui, mardi 29 janvier, à 8 heures du soir, au siège du Syndicat, Ordre du jour : Question très importante à traiter.

Les incendies.

Un incendie dont les causes sont encore inconnues, s'est déclaré avant-hier soir vers 8 heures, dans les combles de la caserne de Menpenti. Dès qu'on s'aperçut du feu, tous les militaires qui se trouvaient sur les lieux se mirent en devoir de le combattre pendant qu'on télégraphiait aux pompiers. Ceux de la caserne du boulevard de Strasbourg ne tardèrent pas à arriver sous les ordres du capitaine Ducastel. Après deux heures d'efforts, tout danger était conjuré. Les dégâts paraissent assez importants.

Les représentations de Guity n'auront pas lieu.

Nous avons reçu hier de M. Herz, directeur du théâtre de la Porte-Saint-Martin, le télégramme suivant :

« Reçois votre délicate invitation de Guity. L'arrêt Tourne. Pensez quel état je suis. Affectionnement. — Guity ».

« Voulez-vous avoir obligation de prévenir leurs représentations n'aura pas lieu. Vifs remerciements. »

Tous les amateurs de comédie et les admirateurs de Lucien Guity regretteront ce contre-temps.

Agresé dans son bar.

M. Gubiller, propriétaire d'un bar, Grand-Chemin de Toulon, se trouvait, hier soir, à 2 heures, dans son établissement, lorsque deux individus, âgés de trente-trois et trente-cinq ans, se présentèrent à un revolver. M. Gubiller eut dans une situation critique sans l'arrivée de plusieurs consommateurs qui tentèrent, en fait, les mauvais sujets. La police les rattrapa.

Attendez l'arrêt !

Le journaliste Auguste Farna, 23 ans, demeurant, 18, rue Débris, se trouvait, hier soir, à 10 heures, à l'arrêt de la gare, lorsqu'il vit passer un tramway qui descendait en ville. Il eut la fâcheuse pensée de le prendre et s'élança sur le marchepied. Mais le prix prit de telle manière qu'il glissa, tomba et eut une lèvre de roue de la voiture remorquée lui passa sur le pied gauche qui fut en partie écrasé. La blessure d'Auguste Farna est si grave qu'il est à la fois admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Chronique des vols.

M. Chéri-Torrès, négociant, 15, cours Balmuccia, déposait, hier matin, vers 8 heures, un porte-monnaie contenant 2.000 francs sur un des comptoirs du magasin. Mais, dans la soirée, M. Chéri-Torrès fut avisé que son porte-monnaie, mais ne le retrouva plus.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — Communiqué de la Marine.

Le Conseil des adjoints s'est réuni, hier matin, sous la présidence de M. le maire. M. F. est occupé de la classe 17 et des moyens d'éviter que les contingents de cette classe ne soient, comme il en est question, envoyés sur un autre point du département. M. le maire a informé ses collègues des démarches faites dans ce sens auprès de M. le préfet, et du concours qu'il a demandé à cet effet au Syndicat des commerçants et magistrats. On s'est, en outre, entretenu de la vie civile et, dans l'après-midi, M. Durbois, délégué au service, s'est, au nom du conseil des adjoints, mis d'accord, pour la viande de boucherie, avec M. Lemaître, chef, sur le tarif suivant à appliquer dans notre ville pour les établissements ayant accueilli les prix des boucheries départementales, à partir de dimanche 3 février :

Bœuf. — Bas ordinaire, 4 fr. 85 ; bœuf et platé, 4 fr. 20 ; porc ordinaire, 3 fr. 10 ; grollette, 3 fr. 10 ; porc ordinaire, 3 fr. 80 ; entrecôte, 3 fr. 80 ; saucisse sans os, 3 fr. 30 ; beefsteak, 3 fr. 30 ; dito du

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie nous avons à citer aujourd'hui les noms :

De M. Marcel Adam, tué à l'ennemi le 10 octobre 1915, âgé de 19 ans ;

De M. Camille Excoffon, soldat au 97^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 3 janvier 1916 ;

Hier après-midi on lui eut les obsèques du soldat anglais Wood T. R. F. A., du 2^e d'infanterie, décédé à l'hôpital anglais de Lahore, 188, avenue du Prado.

Les honneurs funéraires étaient rendus par une délégation de l'armée britannique et par un détachement de 60 chasseurs d'Afrique.

M. le gouverneur de Marseille était représenté par M. le lieutenant Verrier.

Le Petit Provençal prend part à l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Obsèques de deux braves

Lundi, on eut lieu les obsèques du soldat serbe Jovanowitch, décédé à l'hôpital auxiliaire de la rue Saint-Sebastien. Plusieurs officiers et un important détachement de soldats serbes y assistèrent. Un piquet de soldats faisait escorte. La Pitié Suprême avait envoyé une couronne de laurier et était représentée par un détachement de la Pitié Suprême. Le capitaine de Foresta représentait M. le gouverneur. Le corbillard portait l'échappe de la Pitié Suprême et la couronne de laurier aux couleurs tricolores offerte par cette Œuvre à tous les militaires morts pour la patrie dans les hôpitaux de notre ville.

LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Nous enregistrons avec grand plaisir, la méritée distinction, dont vient d'être l'objet M. André Duch, l'un des fils de M. Louis Boyer, le distingué directeur des Variétés-Casino.

Voici les termes de cette citation à l'ordre de la division, donnant droit à la Croix de guerre :

« A fait preuve, en maintes circonstances, de bravoure et de sang-froid. Le 27 novembre 1915 ; est allé, à trois reprises différentes, sans se soucier du danger, réparer la ligne téléphonique, sur un terrain soumis à un violent bombardement. A été cité en outre, par un état de grenade à fusil, étant en observation dans la tranchée de première ligne. — Le lieutenant commandant I.A. D. C., Signé : RIBOURSEAU. »

Nous offrons, à Mme et à M. Louis Boyer, ainsi qu'à leur valeureux fils, nos plus sincères félicitations.

M. Bellagamba Amédée, caporal au 8^e d'infanterie coloniale est cité en ces termes à l'ordre du régiment :

« Dans un combat à la grenade, n'a pas cessé d'en jeter pendant toute la journée, malgré un grand épandage de mitrailleuse, forçant les ennemis qui se trouvaient dans la tranchée à se retirer. »

RETOUR EN FRANCE

Le correspondant particulier du *Corriere della Sera* à Salonique apprend de source sûre qu'un complot a été découvert à Sofia. Il était dirigé contre le ministre de la Guerre jugé trop germanophile.

Les conjurés étaient en majorité des jeunes gens appartenant au parti socialiste, qui méconnaissent de plus en plus l'infiltration allemande dans toutes les administrations locales.

Sur les murs de Sofia, on trouve fréquemment affichées des proclamations violentes contenant des menaces de mort au roi et aux ministres. La police opère presque tous les jours des arrestations. Les prisons sont bondées. Les conflits entre officiers bulgares et allemands sont très fréquents.

Personne ne peut circuler sans une permission spéciale dans les rues après le coucher et avant le lever du soleil.

COMMUNICATIONS

Fédération des Laitiers. — Les membres adhérents sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale qui aura lieu demain jeudi 3 février, à 10 heures 30, à la Fédération des Syndicats patriotes, rue des Dominicains, 50.

Excursionnistes Maritimes. — Ce soir, à la Brasserie du Chapitre, réunion hebdomadaire ; communications diverses ; séance de projections photographiques par MM. Dubois et Fauréges.

Refugiés et Disparus

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS adressées par les familles

On demande des nouvelles du soldat Amédée Bruna (classe 1914), 8^e d'infanterie coloniale, 4^e compagnie de bataillon, 235, rue de la République, n. 13, porté disparu à l'attaque de Massiges, du 3 au 4 février 1915. M. Jean Bruna, 4, rue Lecocq, Cannes.

Tirages Financiers

VILLE DE PARIS 1905. — Le numéro 385.797 gagne 100.000 francs.

Les 5 numéros suivants : 20.598 107.306 gagnent chacun 25.000 francs.

Les 50 numéros suivants : 140.700 83.737 110.304 109.335 184.933 3.750 136.374 316.503 16.751 12.044 202.169 78.237 218.570 182.673 97.783 130.287 242.411 179.2 212.109 184.107 101.100 159.041 236.046 187.326 18.881 34.062 256.166 215.064 230.285 110.407 163.929 159.810 87.922 151.325 235.832 355.689 147.739 135.839 197.466 43.884 248 129.073 341.490 210.845 112.115 122.700 504.270 135.157 13.003 gagnent chacun 1.000 francs.

RETOUR EN FRANCE

Le correspondant particulier du *Corriere della Sera* à Salonique apprend de source sûre qu'un complot a été découvert à Sofia. Il était dirigé contre le ministre de la Guerre jugé trop germanophile.

Les conjurés étaient en majorité des jeunes gens appartenant au parti socialiste, qui méconnaissent de plus en plus l'infiltration allemande dans toutes les administrations locales.

Sur les murs de Sofia, on trouve fréquemment affichées des proclamations violentes contenant des menaces de mort au roi et aux ministres. La police opère presque tous les jours des arrestations. Les prisons sont bondées. Les conflits entre officiers bulgares et allemands sont très fréquents.

Personne ne peut circuler sans une permission spéciale dans les rues après le coucher et avant le lever du soleil.

RETOUR EN FRANCE

Le correspondant particulier du *Corriere della Sera* à Salonique apprend de source sûre qu'un complot a été découvert à Sofia. Il était dirigé contre le ministre de la Guerre jugé trop germanophile.

Les conjurés étaient en majorité des jeunes gens appartenant au parti socialiste, qui méconnaissent de plus en plus l'infiltration allemande dans toutes les administrations locales.

Sur les murs de Sofia, on trouve fréquemment affichées des proclamations violentes contenant des menaces de mort au roi et aux ministres. La police opère presque tous les jours des arrestations. Les prisons sont bondées. Les conflits entre officiers bulgares et allemands sont très fréquents.

Personne ne peut circuler sans une permission spéciale dans les rues après le coucher et avant le lever du soleil.

RETOUR EN FRANCE

Le correspondant particulier du *Corriere della Sera* à Salonique apprend de source sûre qu'un complot a été découvert à Sofia. Il était dirigé contre le ministre de la Guerre jugé trop germanophile.

Les conjurés étaient en majorité des jeunes gens appartenant au parti socialiste, qui méconnaissent de plus en plus l'infiltration allemande dans toutes les administrations locales.

Sur les murs de Sofia, on trouve fréquemment affichées des proclamations violentes contenant des menaces de mort au roi et aux ministres. La police opère presque tous les jours des arrestations. Les prisons sont bondées. Les conflits entre officiers bulgares et allemands sont très fréquents.

Personne ne peut circuler sans une permission spéciale dans les rues après le coucher et avant le lever du soleil.

RETOUR EN FRANCE

Le correspondant particulier du *Corriere della Sera* à Salonique apprend de source sûre qu'un complot a été découvert à Sofia. Il était dirigé contre le ministre de la Guerre jugé trop germanophile.

Les conjurés étaient en majorité des jeunes gens appartenant au parti socialiste, qui méconnaissent de plus en plus l'infiltration allemande dans toutes les administrations locales.

Sur les murs de Sofia, on trouve fréquemment affichées des proclamations violentes contenant des menaces de mort au roi et aux ministres. La police opère presque tous les jours des arrestations. Les prisons sont bondées. Les conflits entre officiers bulgares et allemands sont très fréquents.

Personne ne peut circuler sans une permission spéciale dans les rues après le coucher et avant le lever du soleil.

RETOUR EN FRANCE

Le correspondant particulier du *Corriere della Sera* à Salonique apprend de source sûre qu'un complot a été découvert à Sofia. Il était dirigé contre le ministre de la Guerre jugé trop germanophile.

Les conjurés étaient en majorité des jeunes gens appartenant au parti socialiste, qui méconnaissent de plus en plus l'infiltration allemande dans toutes les administrations locales.

Sur les murs de Sofia, on trouve fréquemment affichées des proclamations violentes contenant des menaces de mort au roi et aux ministres. La police opère presque tous les jours des arrestations. Les prisons sont bondées. Les conflits entre officiers bulgares et allemands sont très fréquents.

Personne ne peut circuler sans une permission spéciale dans les rues après le coucher et avant le lever du soleil.

RETOUR EN FRANCE

Le correspondant particulier du *Corriere della Sera* à Salonique apprend de source sûre qu'un complot a été découvert à Sofia. Il était dirigé contre le ministre de la Guerre jugé trop germanophile.

Les conjurés étaient en majorité des jeunes gens appartenant au parti socialiste, qui méconnaissent de plus en plus l'infiltration allemande dans toutes les administrations locales.

Sur les murs de Sofia, on trouve fréquemment affichées des proclamations violentes contenant des menaces de mort au roi et aux ministres. La police opère presque tous les jours des arrestations. Les prisons sont bondées. Les conflits entre officiers bulgares et allemands sont très fréquents.

Personne ne peut circuler sans une permission spéciale dans les rues après le coucher et avant le lever du soleil.

RETOUR EN FRANCE

Le correspondant particulier du *Corriere della Sera* à Salonique apprend de source sûre qu'un complot a été découvert à Sofia. Il était dirigé contre le ministre de la Guerre jugé trop germanophile.

Les conjurés étaient en majorité des jeunes gens appartenant au parti socialiste, qui méconnaissent de plus en plus l'infiltration allemande dans toutes les administrations locales.

Sur les murs de Sofia, on trouve fréquemment affichées des proclamations violentes contenant des menaces de mort au roi et aux ministres. La police opère presque tous les jours des arrestations. Les prisons sont bondées. Les conflits entre officiers bulgares et allemands sont très fréquents.

Personne ne peut circuler sans une permission spéciale dans les rues après le coucher et avant le lever du soleil.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograd, 1^{er} Février.

Le grand état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Le dual d'artillerie dans la région de Riga a toujours été animé au cours de la journée d'hier. Dans la région d'Odjotter l'ennemi a développé un violent feu de mitrailleuses et de mousquetiers au sud-est de Schloss et de Kokkhusen.

En amont de Friedrichstadt, une troupe allemande vêtue de sarraus blancs, a tenté de rompre la glace de la Dvina. Elle a été dispersée par notre feu. Dans la région du village de Rodistul, sur le front de Sventjanov, nos aviateurs ont canonné des convois ennemis et un train.

Dans la région du lac Narochs, les Allemands ont lancé des projectiles de gros calibre dégageant une odeur particulière.

Sur le front occupé par les troupes du général Ivanoff, il faut relever une action heureuse de notre artillerie.

En Galicie, sur la Strypa, un échec a été infligé à une offensive que des groupes ennemis ont tenté du côté d'un bois, dans la région nord-est de Bouchach.

FRONT DU GAUCHE. — Nos troupes continuent à talonner l'ennemi dans la région de Tortoum et de Klynsy.

On arrête le Président de la Société des Alsaciens-Lorrains

Paris, 1^{er} Février.

Sur mandat du Lieutenant Rivière, les agents de la Sûreté ont arrêté M. Eugène Kuentzmann, âgé de 52 ans, président de la Société des Alsaciens-Lorrains.

M. Kuentzmann est inculpé d'escroquerie, d'abus et d'infraction à la loi de 1886 pour espionnage. Comme délégué auprès du bureau central de recrutement de la Seine pour faciliter l'engagement de Alsaciens-Lorrains, M. Kuentzmann a fait engager un étranger à l'aide d'un faux certificat. Ce fait tombe sous le coup de la loi de 1886, qui punit toute personne qui s'introduit à l'aide d'un faux nom et d'une fausse qualité, dans une place forte ou un établissement militaire.

M. Kuentzmann a en outre reçu de fortes sommes sous forme de dons. Il n'a pu jusqu'ici en justifier l'emploi.

L'inculpé a été écroué à la Santé.

Un Territorial tua son Camarade poursuivi ; il est tué à son tour

Chambéry, 1^{er} Février.

Avant-hier, un territorial du 109^e régiment d'infanterie, hospitalisé à Monthiers, fut d'un coup de revolver, un camarade et a pris la fuite.

Le militaire, découvert hier et poursuivi, a été à son tour tué d'un coup de fusil tiré par un habitant.

Bulletin Financier

Paris, 1^{er} Février. — Le marché a manqué d'animation aujourd'hui. Au parquet, le 5^e est inscrit à son cours précédent, pendant ainsi son report de 32 centimes côté acheteur. Au comptant, on est monté de 10 centimes. Le 5^e est à 87 25, mais ce cours n'est qu'un coupon trimestriel de 1 fr. 25 détaché. Il sensu que ce fonds est en réalité comme un grand emprunt. Sur les autres valeurs, on est bien tenu, en particulier sur l'Extérieure Espagnole, qui réalise encore une petite avance et sur le Rio qui gagne quelques francs. Sur le marché en banque, les mines d'or sont fermes. Mines cuprifères, bien tenues également. Par contre, les Baux ordinaires et valeurs de caoutchouc, toujours hésitantes.

NOS AVIS DE DECES

Les avis de décès sont reçus :

Dans nos bureaux, 75, rue de la Darse, jusqu'à 2 heures du matin.

Dans les bureaux de l'Agence Havas, 31, rue Pavillon, jusqu'à 6 heures du soir.

Et chez tous nos correspondants et dépôts de la région.

Leur prix est de un franc la ligne.

Un avis de décès inséré dans le Petit Provençal constitue une lettre de faire-part peu coûteuse, qui est lue par un grand nombre de personnes, et qui parvient plus rapidement qu'une correspondance postale aux parents, amis et connaissances des familles frappées par un deuil.

REMERCIEMENTS

M. et M^{me} Achille Giboin et leur famille adressent leurs remerciements à la population des Arcs et à toutes les personnes qui leur ont témoigné leurs sympathies à l'occasion de la mort de leur regretté fils VICTOR GIBOIN, engagé volontaire de la classe 1917, caporal au 45^e régiment de marche, décédé pour la Patrie, à l'âge de 18 ans.

REMERCIEMENTS

M^{me} veuve J.-B. Roques et sa famille remercient leurs amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de la mort de leur regretté fils VICTOR ROQUES. La messe de sortie de deuil a été dite en l'église de Saint-Giniez, dans la plus stricte intimité.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

M. et M^{me} Damien Santandrea ; M. et M^{me} François Romanetti et leur famille remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de la mort de leur regretté fils PAUL-MARIE SANTANDREA, né MARINI, leur mère et belle-mère bien-aimées, et les prient de bien vouloir assister à la messe de sortie de deuil, qui sera dite demain jeudi 3 février, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre (des Augustins).

AVIS DE DECES ET MESSE

M^{me} veuve Albertini et ses enfants prient leurs parents, amis et connaissances d'assister à la messe de sortie de deuil de leur fils et frère chéri ALBERTINI Jean, mort en mer, qui sera dite le 3 du courant, à 7 heures, église du Calvaire.

AVIS DE

